



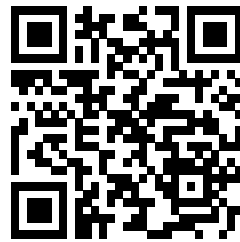
# PÉNALITÉ

DES FRAIS DE 300 \$ SERONT  
IMPUTÉS À VOTRE COMPTE  
DE TAXES MUNICIPALES 2025  
SI LA LECTURE N'EST PAS  
TRANSMISE AU PLUS TARD  
LE 17 OCTOBRE 2024

**ATTENTION**  
AUCUNE LETTRE DE RAPPEL  
NE SERA ENVOYÉE.

## VOUS ÊTES À LA RECHERCHE DE TRUCS ET ASTUCES POUR AJUSTER VOS HABITUDES ET RÉDUIRE VOTRE CONSOMMATION D'EAU POTABLE?

Balayez le code QR à l'aide de  
l'appareil photo de votre téléphone  
intelligent ou rendez-vous au  
[lorraine.ca/environnement/eaupotable](http://lorraine.ca/environnement/eaupotable).



## VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

Communiquez avec nous au 450 621-8550, poste 321  
ou à [compteurs@lorraine.ca](mailto:compteurs@lorraine.ca).

### HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h  
Vendredi de 8 h 15 à 12 h

[LORRAINE.CA](http://LORRAINE.CA)



Ville de LORRAINE

# 2024

C'EST LE TEMPS  
DE TRANSMETTRE  
**LA LECTURE  
DE VOTRE  
COMPTEUR  
D'EAU**

À TRANSMETTRE SANS PÉNALITÉ AU  
PLUS TARD LE JEUDI 17 OCTOBRE 2024

**ATTENTION**  
PÉNALITÉ DE RETARD  
MAINTENANT FIXÉE À 300 \$



Ville de LORRAINE

# LA VILLE FAIT APPEL AUX RÉSIDENT(E)S ET AUX PROPRIÉTAIRES POUR EFFECTUER LA LECTURE DE LEUR COMPTEUR D'EAU ET POUR SOUMETTRE LEURS DONNÉES EN LIGNE AU PLUS TARD LE JEUDI 17 OCTOBRE 2024.

## COMMENT PROCÉDER À LA LECTURE?

Les compteurs d'eau se trouvent généralement au sous-sol, près de la conduite d'eau principale. Pour en faire la lecture, il suffit d'ouvrir le couvercle qui recouvre le compteur et d'y lire les chiffres, disposés de la même façon que sur un odomètre dans une voiture. Certains compteurs d'eau sont calibrés en gallons d'eau, d'autres le sont en mètres cubes (m<sup>3</sup>) ou en litres.

## MARCHE À SUIVRE POUR TRANSMETTRE VOTRE LECTURE

1. Rendez-vous au [lorraine.ca/services-auxcitoyens/taxes-et-evaluation-fonciere](http://lorraine.ca/services-auxcitoyens/taxes-et-evaluation-fonciere).
2. Identification : Pour vous identifier et entrer vos données pour la bonne adresse, cliquez sur l'onglet « Par adresse » ou sur l'onglet « Par matricule » :

### Par adresse

Si vous faites une recherche par adresse, inscrivez votre numéro civique ainsi que les trois premières lettres de votre rue. Sélectionnez ensuite le bon nom de rue dans la liste déroulante qui apparaîtra. **N'entrez aucune donnée dans la case intitulée « Local ».** Cliquez finalement sur la touche « Entrée » de votre clavier ou sur l'icône de la loupe située à droite dans le tableau en ligne.

### Par matricule

Si vous faites une recherche par matricule (exemple : 8255-74-1755-5-000-0000), inscrivez le numéro de matricule au complet. **Vous devez changer de case pour chaque portion du numéro séparé par un tiret.** Cliquez finalement sur la touche « Entrée » de votre clavier ou sur l'icône de la loupe située à droite dans le tableau en ligne.

3. **Validation de l'utilisateur** : Vous devez ensuite compléter le processus de validation de l'utilisateur en sélectionnant toutes les images qui vous seront demandées dans la fenêtre qui apparaîtra. Une fois votre sélection terminée, cliquez sur « Valider ». Attention, si vous avez entré une mauvaise sélection, vous devrez recommencer l'exercice.

4. Cliquez sur le matricule bleu correspondant à l'adresse de votre propriété.
5. Dans la nouvelle fenêtre, **complétez toutes les sections.**

6. **Envoi des données** : Cochez « J'accepte de transmettre la lecture du compteur à la municipalité », puis sur TRANSMETTRE pour envoyer votre lecture.
7. **Assurez-vous d'avoir reçu le courriel de confirmation** : Une confirmation apparaîtra à l'écran avec la date de l'envoi et un numéro de confirmation. Pour imprimer ces informations, cliquez sur « Imprimer la confirmation ». Notez qu'un courriel de confirmation vous sera également transmis.
8. **Si vous n'obtenez pas de confirmation, vos données n'ont pas été correctement transmises.**